

***ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE RÉÉLECTION À MI-MANDAT DU
BUREAU DU CESER OCCITANIE DU MERCREDI 31 MARS 2021***

PROFESSION DE FOI DE JEAN-LOUIS CHAUZY

Plus que jamais unis au service de notre région

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Chers collègues,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue, adresser mes salutations chaleureuses aux nouveaux Conseillers et vous remercier pour votre engagement auprès de notre assemblée.

Depuis un an nous sommes entrés dans une ère de confinements et de couvre-feux successifs dus à la pandémie Covid-19, pénalisant lourdement l'économie, notre mode de vie et aussi la vie du CESER stoppant nos réunions en présentiel. Je suis dès lors très heureux que nous soyons réunis ce matin, fût-ce à titre exceptionnel - réélection du Bureau du CESER oblige...pour le moment...nous ne nous sommes pas retrouvés depuis le 25 février 2020 !

2020 restera une année particulière gravée dans la mémoire collective ; 2021 s'annonce difficile mais ...avec des raisons d'espérer et de construire de nouvelles solidarités pour notre bien commun, pour la santé, la prévention, avec des investissements pour l'hôpital et le personnel soignant et hors soignant dont nous avons besoin et qu'il faut mettre en œuvre dans l'urgence...en commençant par le vaccin pour tous.

Mais aussi recréer en France et en Europe les activités de Recherche et de production industrielle, pour retrouver une autonomie en matière de fabrication de médicaments et de matériel de protection sanitaire. Le CESER a fait émerger avec l'appui de la Région, de l'État et l'engagement des industriels de la filière bois, une filière de matériel de protection à partir de la pâte à papier produit par Fibre Excellence sur le site de Saint-Gaudens. Le projet industriel avec ses partenaires fait l'objet d'une étude de financement par la Région. Nous le porterons auprès de la Ministre de l'Industrie pour accord et soutien financier et obtenir l'agrément (de la Direction Générale de l'Armement, pour les masques). Mais nous devons être les facilitateurs d'un travail collaboratif pour valoriser la recherche et l'innovation en faveur de l'industrie du médicament, avec l'appui des CHU de Montpellier et de Toulouse et des équipes de chercheurs, des entreprises dont les biotech et les start up.

Chaque jour qui commence réserve son lot d'incertitudes et la gestion des mois qui viennent sur un plan économique et social sera essentielle, conditionnant notre avenir à plus long terme.

Dès le début de la crise sanitaire, ensemble nous avons unis nos forces pour faire un état des lieux de la crise et exprimer ce qui devait être mis en place ou renforcé, pour une meilleure prise en compte des besoins des entreprises et des habitants à un niveau sanitaire, économique ou social.

Nous avons su nous écouter et accompagner la Région et l'État en offrant une veille informationnelle (Lettre d'information), et en produisant des Avis et contributions utiles : Crise Covid-19, Projet de loi 3D, Cadre stratégique du CPERR, Innovations pédagogiques, Orientation, Green New Deal...pour ne citer que quelques exemples. Ces rapports ont, entre autres, traduit notre vision pour un soutien et une transformation de l'économie régionale, « un réarmement » de l'industrie et sa transformation pour construire l'avenir, aller vers un monde plus solidaire et responsable.

Ces rapports ont été très largement votés par les Conseillers, selon une procédure acceptée par le Bureau pour nous permettre de valider des travaux collectifs et d'avancer, au moyen du vote électronique également mis en œuvre par d'autres CESER. Bien sûr, ces conditions de travail manquent d'empathie et de l'humanité nécessaire pour nous parler, nous écouter. Nous souhaitons tous en sortir le plus tôt possible.

Notre section Prospective travaille également aux scénarios d'évolution de la région à moyen et long terme (2050) ; elle présentera les options au Bureau du 31 mai 2021, réuni à cet effet.

La feuille de route pour le CESER 2021-2023

Conforter la place du CESER

Aujourd'hui, je vous propose que nous poursuivions ensemble notre action, parce que nous sommes la seconde assemblée régionale, au service de l'intérêt général et de nos concitoyens. Nous représentons la société civile organisée par la diversité des organisations qui composent le CESER (plus de 80 organisations membres) ; nous avons été très présents et en pointe sur les dossiers sensibles. Nos Avis rendus, au nombre de 30 pour cette première partie de mandature, participent à l'administration de la Région en vertu de la mission qui est conférée par la loi au CESER, mais aussi, cela devient plus fréquent par l'État en région. Actuellement, on observe que la participation citoyenne est devenue un pan important de l'action du conseil régional, pour répondre à la demande sociale et civique d'une plus grande prise en compte des préoccupations des habitants, dans un contexte de crise sociale et de défiance vis-à-vis des organes représentatifs de l'autorité publique. Si l'avis des citoyens est important car cela relève de l'exercice d'une démocratie que l'on souhaite plus participative, le CESER doit néanmoins rappeler son rôle de seconde assemblée régionale composée d'acteurs économiques, sociaux, éducatifs et culturels, et placée aux côtés du Conseil régional pour aider à la décision publique ; la consultation citoyenne par tirage au sort ne peut s'y substituer et ne doit pas altérer la mission et la fonction des corps intermédiaires au plan régional comme au plan national. C'est l'enjeu des 3 prochaines années et celui de notre relation avec l'exécutif après juin 2021, afin que la reconnaissance du CESER et du dialogue avec les partenaires économiques, sociaux et associatifs que nous représentons ne soit pas une option pour le dernier jour de la semaine, mais s'inscrive dans le quotidien des relations entre les 2 assemblées régionales.

C'est une nouvelle feuille de route que nous vous avons proposée à la Présidente de la Région Carole DELGA le 2 décembre 2020, à l'issue d'une rencontre « virile, mais correcte » que nous avons collectivement préparée pour mettre en place un dialogue en continu avec la Présidente, les élus et l'administration régionale :

- pour la connaissance et la vulgarisation de nos travaux ;
- pour la présentation de nos propositions devant les élus et les services concernés ;
- pour connaître par anticipation les chantiers ouverts par la Région...et indiquer les axes de travail du CESER.

Cette ère nouvelle se concrétise par le suivi de notre équipe administrative, de la Directrice que je salue et remercie, et de la DGA de la Région Mme LALA-ALQUIER, mandatée par la Présidente pour la mise en œuvre des engagements réciproques ; ce que nous faisons depuis 3 mois ne saurait s'arrêter à la fin du mois de juin, après les élections régionales.

Mais cela nous engage aussi à poursuivre nos efforts pour bien fixer le contenu des Avis que nous devons construire, les cadrer dans le temps, rédiger des diagnostics partagés, des propositions claires

en petit nombre, mais opérationnelles, afin qu'elles résistent à l'examen rigoureux de la Région comme de l'État.

C'est aussi cette forme de dialogue et d'échange en continu avec la Région qu'il nous faudra faire vivre ensemble.

Il en sera de même pour l'évaluation des politiques publiques et procédures dans lesquelles nous sommes engagés aux côtés de la Région.

L'Occitanie en mars 2021 : c'est un taux de chômage inacceptable

Le choc des réalités

L'emploi doit être au cœur de nos préoccupations pour cette seconde partie de mandature. En Occitanie avant la crise, on déplorait un taux de chômage important et une forte situation de précarité. Le chômage a été aggravé par la situation sanitaire : 10,5%, c'est la part de la population active au chômage fin 2020 (8, 8% en métropole). Une hausse du chômage qui est certes différenciée selon les territoires (*en augmentation dans les zones de Toulouse, Figeac-Villefranche dépendantes de la filière aéronautique, du Nord du Lot, de Tarbes-Lourdes (dépendante du tourisme et de la construction aéronautique)*). 632 000 demandeurs d'emploi, 5 ans après la création de la région, nous restons vice-champion de France pour le taux de chômage avec des bassins d'emploi avec plus de 14% de chômeurs et la 3^{ème} région pour le taux de pauvreté.

En France, 1,6 millions de jeunes sont sortis des radars : école, formations, aides à l'emploi. Nous devons comprendre combien ils sont en Occitanie et où ils se situent, pour être capables de formuler des propositions et rendre les politiques inclusives !!!

À la fin du mois de septembre 2020, plus de 22 000 pertes d'emplois sont enregistrées depuis le début de la crise. Des entreprises, des commerces, malgré les aides massives, sont dans une situation catastrophique, dont beaucoup ne se relèveront pas. Les secteurs de l'hôtellerie-restauration et les autres activités de services sont les secteurs les plus utilisateurs du dispositif d'activité partielle. La situation des jeunes est aussi très préoccupante. En région, fin 2020, 1 jeune sur 5 est au chômage ou inactif. Quel que soit leur niveau de qualification, la crise économique fragilise encore un peu plus leur situation.

Travailler sur l'emploi, la formation à l'échelon du bassin d'emploi, travailler pour l'insertion des hommes et des femmes dans une activité est une obligation, qui impliquera une forte mobilisation dans les 27 bassins d'emploi.

C'est pourquoi nous devons rappeler notre demande de la généralisation de la politique TZCLD dans toutes les zones d'emploi d'Occitanie...dispositif que la Région vient de reprendre en soutien financier lors de sa séance du 25 mars 2021 !

Aujourd'hui, il importe de trouver des solutions. Il faut favoriser la relocalisation de notre production, diversifier les activités industrielles car nous avons les savoirs et savoir-faire, les compétences, les moyens matériels et humains pour y arriver. L'investissement d'entreprises aux premières heures de la crise pour contribuer à la fabrication de gels, masques et autres matériels de protection en est la preuve.

La diversification économique, les mutations

L'économie régionale doit renforcer sa diversification car l'aéronautique, le tourisme, sont fortement impactés par la crise sanitaire et ne se relèveront que très progressivement (*un retour à la situation normale pour l'aérien, prévu pas avant 2023 voire 2025*), avec des transformations. La diversification se fera par des filières nouvelles à partir des ressources et des savoir-faire présents en Occitanie en liaison étroite avec les Territoires d'Industrie, les bassins d'emplois, et la sauvegarde des filières industrielles touchées par la crise, grâce aux mutations indispensables des secteurs aéronautique et automobile mais les transitions ne se feront pas au sifflet, assis dans un fauteuil. Je fais le plus

difficile, un travail dans la durée avec les organisations syndicales dans les entreprises, les cadres dirigeants et les branches professionnelles.

Les contrats de transition ne peuvent pas être que de la formation, ils doivent aussi reposer sur une stratégie industrielle et un dialogue approfondi.

L'arrêt brutal du diesel, 30 000 emplois industriels en France qui en font vivre 90 000, qui affecte gravement le secteur automobile de la Mecanic Vallée, et crée une situation dramatique car en 2030, il y aura encore besoin des voitures à moteur thermique ou hybride ; il y aura aussi de nouveaux carburants et le diesel de dernière génération reste une option nécessaire.

Le retournement de la stratégie des constructeurs européens vers l'électrique provoque déjà des dégâts : Bosch Rodez et la Mecanic Vallée en particulier.

Pour comprendre, il faut aussi écouter l'appréciation des concessionnaires automobiles qui sont au contact des clients ; je salue et remercie Christophe Maurel qui représente la profession au comité de suivi Bosch et qui nous aide dans nos réflexions et propositions.

Une transition, c'est un temps long notamment dans le secteur du transport, a minima une décennie.

L'innovation et la recherche doivent être des outils essentiels pour des produits nouveaux à destination des PME, ETI et grands groupes.

C'est pour cela que la question des nouvelles filières dans le domaine de l'énergie, notamment celles relatives à l'hydrogène mais aussi les carburants de synthèse dont l'industrie aura besoin, doit mobiliser le CESER.

Dans le même temps, il faut adapter les formations et les métiers aux nouveaux enjeux, à destination des salariés, des jeunes, des chômeurs pour répondre aux besoins en compétences, existants et à venir, des entreprises. On dénombre d'importantes pénuries de main d'œuvre, faute de candidats. À titre d'exemple, l'entreprise Paul Boyé, en 1^{ère} ligne face à la crise sanitaire est prête à embaucher en 2021 sur des postes liés aux métiers de la production (mécaniciens...), et a dû mal à recruter. Or avec les difficultés dans l'aéronautique, il apparaissait fort probable de pouvoir trouver des candidats.

Il faut également une vraie politique en faveur de la jeunesse, de l'égalité femmes-hommes, du logement, de la culture, des transports, des services publics, du système de la santé, de la transition énergétique, des associations qui ont œuvré activement pendant la crise à maintenir le lien social...

Nous devons veiller à un maillage territorial fort pour impulser la construction de stratégies intégrées d'aménagement, dans les politiques publiques quelles qu'elles soient, garantes d'une meilleure qualité de vie pour tous. Nous devons rencontrer les acteurs de terrain, véritables baromètres des nouveaux besoins économiques et sociaux, pour nous aider dans nos réflexions et la formulation de propositions à destination de nos principaux interlocuteurs que sont la Région et l'État ; nous le ferons aussi pour la prospective territoriale et pour faire vivre les avis du CESER et contribuer par de prochains travaux au rééquilibrage territorial en faveur des villes moyennes et des petites villes.

Les politiques publiques qui seront mises en œuvre devront prouver leurs efficience et efficacité ; nous aurons à prendre part activement à leur suivi et à leur évaluation, la loi NOTRe nous confiant cette mission.

La transition énergétique, le changement climatique, la Méditerranée :

Nous poursuivons la promotion de nos Avis sur la transition énergétique et le changement climatique, comme celui des pollutions par les plastiques en Méditerranée.

Comme nous l'avons proposé à nos collègues de l'Eurorégion et aux CESER Sud (PACA) et Corse, nous allons travailler à l'organisation d'une conférence internationale avec le soutien de la Présidente de l'Eurorégion pour le mois de septembre 2022 sur le thème « Sauvons la Méditerranée ».

Bien sûr nous solliciterons la participation de l'Union Européenne et proposerons lors de réunion avec nos collègues à Marseille de rédiger un avant-projet.

Vous le voyez le suivi de nos Avis donne du sens à notre mission, faire partager nos propositions aussi...et ainsi mieux faire connaître notre rôle irremplaçable en région.

La question des pollutions en Méditerranée, le changement climatique restera au cœur de nos travaux.

L'autonomie alimentaire :

Il en sera de même pour les enjeux de l'autonomie alimentaire pour notre région, puisque nous importons 40% de ce que nous consommons. Le soutien aux filières, l'agro-écologie, la préservation du foncier agricole comme la sécurisation de la ressource en eau pour le bien commun de la société, et donc des écosystèmes, sont une obligation.

Nourrir toutes les femmes et tous les hommes reste un enjeu de société, il n'y a pas de pays sans paysans, il n'y a pas d'agriculture sans agriculteurs !

Les mobilités : l'enjeu de la décennie

L'interconnexion des LGV du Sud-Ouest européen Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Perpignan que nous avons faite inscrire dans la Loi d'Orientation des Mobilités promulguée le 31 décembre 2019 est irréversible et d'une grande urgence au regard du développement durable, du changement climatique, de la pression démographique et des besoins des habitants. Il en est de même de la préservation des petites lignes qui assurent la cohésion économique, sociale et territoriale de la région. La modernisation et la sécurisation du réseau routier afin que tous les chefs-lieux et capitales d'emploi soient en deux fois deux voies, sont aussi indispensables.

Le respect de l'État de droit pour vivre ensemble !

Faciliter le vivre ensemble, défendre la laïcité, faire reculer le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, les insécurités, combattre la violence sont aussi des combats nécessaires pour aller de l'avant et devront être des éléments à prendre en compte dans la construction des politiques publiques, par l'élaboration de chartes adossées aux contrats territoriaux, mais aussi par la promotion de l'ouverture d'une formation supérieure à la laïcité, accessible au titre de la formation continue aux syndicalistes, DRH, cadres de l'État ou territoriaux, aux ONG, aux journalistes dans toutes les villes qui possèdent un site universitaire.

Depuis les meurtres de Toulouse en mars 2012 à l'exécution d'un professeur d'histoire Samuel Paty fin octobre 2020, nous mesurons l'ampleur de la tâche.

Je remercie Dominique et Claude, qui par leurs responsabilités syndicales et convictions m'ont aidé à organiser 2 réunions avec la communauté éducative (syndicats, ONG, associations) en novembre 2020, pour assurer notre solidarité et rappeler la formation indispensable à la laïcité.

Avancer ensemble :

- Pour défendre et partager les valeurs de la République.
- Pour réaffirmer notre place aux côtés du Conseil régional comme 2^{ème} assemblée régionale, en travaillant en étroite collaboration dans le respect des fonctions de chacun, d'après la feuille de route arrêtée ensemble fin 2020 et faire la promotion de nos propositions dans le journal de la Région.
- Pour renforcer notre ambition de participer à l'évaluation des politiques publiques et devenir l'assemblée de référence pour la prospective territoriale et être associé aux travaux d'une Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) renouvelée.
- Pour défendre et promouvoir une politique contractuelle associant les territoires de projet que sont les 27 bassins d'emplois de la région, en réhabilitant la place et le rôle des Conseils de Développement et donc des acteurs économiques sociaux et associatifs.
- Pour adapter notre règlement intérieur (périmètre des commissions, règles de fonctionnement dans des périodes exceptionnelles...élaboration de nos avis) afin d'avoir un CESER plus réactif, et exigeant sur les propositions ; des modifications seront aussi nécessaires pour tenir

compte des adaptations qui seront issues de la loi 4D et qui accorderont des compétences nouvelles aux CESER et de la réforme du CESE qui lui permettra d'associer les CESER à des exercices de consultations citoyennes.

- Pour un travail de veille en faveur de l'intégration des personnes handicapées.
- Pour renforcer les politiques qui permettraient d'accéder enfin à l'égalité femmes-hommes dans et hors l'entreprise.
- Pour parvenir à la parité dans l'exercice des responsabilités au CESER Occitanie.

La richesse de notre assemblée naît de la grande diversité de nos compétences ; notre assemblée doit être aussi unie par une éthique commune. Nous devons être force de propositions pour les pouvoirs publics, État et Région. Nous partageons ensemble nos questionnements, expériences et expertises. Cette crise nous enseigne, plus que jamais, que les valeurs de solidarité, de proximité, d'écoute doivent être le fil conducteur de notre action au quotidien, pour œuvrer ensemble au sursaut de notre pays et au bien-être des habitants. Il ne faut jamais renoncer à l'ambition de parvenir à notre autonomie dans un cadre européen, par le partage de valeurs gravées dans les traités ; l'Europe, c'est un espace de paix, de liberté, de droit, de solidarité et de politiques communes, dans un monde très dangereux.

En conclusion : la crise de l'avenir

Mais notre pays est confronté à une crise de confiance qui s'ajoute à la crise économique et sociale, ce n'est pas le seul des pays démocratiques.

Une sorte de tragédie grecque se joue dans notre pays, on sait ce qu'il faut faire, qui peut le faire...et pendant ce temps comme dans une pièce d'Eschyle, les chœurs ne cessent de se lamenter.

Je vous livre en confiance quelques lignes d'une académicienne remarquable.

« Plus grave encore, symétriquement à cette crise du passé, il y a une crise de l'avenir.

Ce qui porte aujourd'hui le coup le plus dur à la cohésion nationale est la disparition de la foi qui naguère unissait les Français, quelque éprouvante qu'ait pu être leur vie : l'assurance que leurs enfants accèderaient à une vie meilleure que la leur, était le ciment du vivre ensemble.

Or l'avenir est infigurable. Si bien qu'on ne peut plus relayer l'identité comme historique par l'identité comme projet.

Ce qui s'effondre, c'est la définition classique que l'on doit à l'essayiste Ernest Renan de la nation comme volonté recommencée de surmonter ensemble les épreuves et de vivre l'avenir comme la forme d'une communauté de projet ! ». Ces belles phrases ciselées sont de l'académicienne Mona Ozouf, philosophe et historienne, je voulais les partager avec vous.

Pour rester acteurs de notre avenir, je sollicite votre confiance et votre soutien pour donner toujours du sens à notre travail collectif.

Vous pourrez toujours compter sur mon indépendance, une énergie toujours renouvelée, et un investissement sans faille au service d'un collectif et donc de notre assemblée.

Je vous en remercie !